Bilan d'activités

ARDENNES 2016

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDENNES

édito

2016, entre bilan et perspectives...

2016 s'achève et le constat de cette année est plus que désolant. Avec des normes toujours plus exigeantes et coûteuses, la complexité des versements des aides, les prix de vente de nos produits beaucoup trop faibles, et surtout les conditions climatiques qui ont entraîné une très mauvaise récolte, les problématiques sont nombreuses.

Malgré cela, la profession agricole ardennaise s'est unie.

La Chambre d'Agriculture des Ardennes est aux côtés des exploitants agricoles ardennais, et des collectivités afin d'accompagner au mieux de multiples projets que vous allez, en partie, retrouver dans ce bilan d'activités.

Mais la force de notre secteur c'est de croire en l'avenir et de tout mettre en œuvre pour que l'année suivante soit la meilleure ! Rappelons que les Ardennes sont le plus gros département bovin du Grand-Est avec 270 000 bovins, un chiffre d'affaires de la ferme Ardennes de 500 millions d'euros dont 400 de vente de produits. C'est pourquoi notre responsabilité est de porter des perspectives et des projets pour nos entreprises.

Nous avons la chance, dans les Ardennes, de pouvoir travailler en partenariat au service de nos exploitants agricoles.

C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire en 2016 comme vous le lirez à travers de ce document. Notre ambition, et ce qui nous a guidé au fil de l'année, est bien la création de valeur ajoutée et d'emplois dans les exploitations. Et c'est aussi notre engagement pour l'année à venir, tel que l'atteste notre projet d'entreprise : POUR DES PROJETS QUI SORTENT DE TERRE !

Sébastien LORIETTE
Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes

La Chambre d'Agriculture des Ardennes c'est :

45 élus, qui représentent les différents acteurs économiques de l'agriculture,

65 agents (au 31.12.2016),

Des missions de service public
(Identification, Centre de Formalités des Entreprises, Apprentissage,...),

Un rôle consultatif auprès des pouvoirs publics,

Des missions d'intervention, de conseil et de développement
aux agriculteurs et aux territoires (conseils techniques, formations, portage de projets collectifs,...).

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDENNES

Orientations de l'année et contexte

Mutualisation des Chambres d'agriculture

Les Chambres d'agriculture, établissements publics, ne sont pas indépendantes du contexte économique actuel. Comme beaucoup d'entreprises, elles travaillent à la recherche d'économies et d'une plus grande efficience.

La voie de la mutualisation entre Chambres est bien sûr poursuivie, sont ainsi en cours la création de services communs pour les fonctions supports (Informatique, Administration, Finances, Ressources Humaines) et l'appui aux métiers de la formation et du conseil.

Pour ce qui est de l'intervention directe auprès des exploitants, de plus en plus se mettent en place des interventions croisées où un spécialiste d'un département est utilisé par un autre.

Influence Régionale

Dans sa volonté d'écrire sa stratégie d'intervention auprès des secteurs économiques, dont l'agriculture, le nouveau Conseil Régional Grand-Est a sollicité début 2016 les Chambres d'Agriculture pour une contribution de pistes d'actions prioritaires.

Ce dossier était la toute première concertation entre les Chambres d'Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne. Un consensus s'est rapidement dégagé autour du renouvellement des générations et de l'emploi, de l'Innovation et de la Bio économie, des filières dans une double logique mondial/local et enfin de la place de l'agriculture dans les territoires.

Ces axes ont été largement retenus par le Conseil Régional Grand-Est pour sa politique agricole.

En fin d'année, la situation de crise a également amené les Chambres de Grand-Est à contribuer à la définition du plan de soutien du Conseil Régional.

GEMAPI, une compétence nouvelle dévolue aux intercommunalités, un rôle important à jouer pour l'agriculture

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités à compter du 1er janvier 2018. Cette compétence sera obligatoire.

Les actions entreprisent dans le cadre de la GEMAPI sont :

- L'aménagement des bassins versants,
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- La défense contre les inondations,
- La protection et la restauration des zones humides.

Avec la Chambre d'Agriculture, la profession agricole, à travers ses acteurs locaux (agriculteurs, propriétaires, élus), doit continuer à être un acteur local reconnu et responsable dans la gestion des milieux aquatiques. Il doit aussi porter à la connaissance des intercommunalités les enjeux économiques de la production agricole pour que la GEMAPI associe agriculture, environnement et protection des populations.

"La Chambre d'Agriculture des Ardennes, l'UDASA avec les associations de propriétaires (ASA, AF,...) souhaite travailler avec les intercommunalités afin de mettre en œuvre la GEMAPI par volonté de pragmatisme et de prise en compte des enjeux locaux. La réflexion débutée en 2016 se poursuivra sur 2017".

Benoît DAVE, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes

Une marche commune pour le soutien de l'agriculture

Parce que face à la situation, l'unité devait prévaloir. Nous étions plus de 1500 à défiler dans les rues de Charleville-Mézières le 20 février dernier, réunis derrière une même banderole :
"NON au génocide du monde agricole et rural".

Sous l'impulsion de la FDSEA 08 et des JA, l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, la coordination rurale, la confédération paysanne et les agriculteurs se sont rassemblés pour porter d'une seule voix notre colère face à la gravité de cette crise agricole.

Et parce que le monde agricole joue un rôle majeur pour la ruralité, des entreprises de travaux agricoles, des services directs aux exploitants tels que des vétérinaires ou encore des artisans et des élus, tous se sont joints à ce rassemblement pour demander des mesures concrètes.

Tendre vers une politique cohérente entre la production et la consommation par des dispositifs de régulation, simplifier la réglementation et les mesures d'abaissement des charges sociales, fiscales, et environnementales. Obtenir une répartition équitable de la valeur ajoutée, favoriser les productions locales étaient autant de messages portés à l'unissons le temps de cette marche blanche.

Des messages destinés à tous : l'Union Européenne, l'État français, les industriels, les collectivités locales et mêmes les consommateurs.

Cette marche blanche s'est déroulée sous le signe de la dignité, dans le respect des biens et des personnes, et dans le renforcement de la solidarité et de l'échange entre tous les acteurs du monde agricole !

Le Pôle Élevage Ardennes au service de l'élevage ardennais !

Définir une stratégie mutualisée au service de l'élevage ardennais, voilà l'ambition que se sont donnés les Élus des trois structures : Ardennes Conseil Élevage, GDSB et la Chambre d'Agriculture des Ardennes.

C'est au cours de l'année 2016 que s'est construit le Pôle Élevage Ardennes : un partenariat solide et efficace, sans créer de nouvelle entité mais en fédérant les existantes, pour répondre aux besoins des éleveurs.

"L'élevage est un enjeu essentiel pour l'agriculture ardennaise ! La première priorité des élus de ce Pôle est de se rassembler pour rendre le meilleur service à l'ensemble des exploitants ! "

Cécile MALVAUX
Membre du Bureau de la Chambre d'Agriculture des Ardennes

Une offre de services partagée a été présentée lors de la Foire de Sedan et dorénavant, un programme d'actions (réunions, formations, etc.) est mis en œuvre pour faciliter le travail entre les 3 structures. Tout cela dans l'objectif d'assurer une meilleure efficience du dispositif au service de l'élevage ardennais.

Éric MORLET
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes

ARDENNES CONSEIL ÉLEVAGE — AGRICULTURES & TERRITOIRES — GDSB Ardennes

Réponses face à la crise

Accompagner les exploitants en difficulté

Pour les exploitations les plus touchées par la crise, la pause de remboursement des prêts bancaires ne suffira pas à redresser la trésorerie.

Un plan de redressement plus ambitieux sera nécessaire (consolidation bancaire totale, étalement des dettes fournisseurs, amélioration des résultats techniques, …).

Aussi, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a renforcé son accompagnement pour les exploitants en difficulté et propose ainsi deux dispositifs.

Le premier étant la réalisation d'un diagnostic de la situation qui permet de déterminer le niveau de difficulté et qui oriente l'agriculteur vers la solution la mieux adaptée. Le second étant la mise en place d'un plan stratégique de redressement qui permet d'élaborer, avec l'agriculteur et ses créanciers, un axe de redressement de la situation quand cela est possible.

De plus, la Chambre d'Agriculture a mis en place une cellule d'accueil et d'accompagnement pour les exploitants qui souhaitent exprimer de façon ouverte leurs difficultés financières ou leur mal-être : la cellule **REAGIR**.

Coût de production : une connaissance encore plus indispensable en période de crise

Dans le contexte actuel de volatilité des prix, il est essentiel pour un agriculteur de connaître son coût de production. Cela permet de piloter son exploitation, de s'adapter aux aléas du marché, de se situer en termes de compétitivité et d'anticiper l'avenir.

La Chambre d'Agriculture des Ardennes propose, depuis plusieurs années, d'accompagner les agriculteurs dans l'évaluation de la rentabilité de leur exploitation à travers le calcul du coût de production, en prestation individuelle ou en formation collective. Pour les éleveurs, cette action s'inscrit dans le cadre du Pôle Élevage Ardennes.

A partir des données comptables, la situation globale de l'exploitation est analysée sous les angles techniques et économiques : cohérence du système, productivité de la main d'œuvre, valorisation des surfaces, chiffre d'affaires, EBE, annuités, etc… et la rémunération de chaque atelier est calculée.

Un plan d'actions personnalisé élaboré avec l'éleveur lui-même, permet à l'issue du diagnostic de corriger les éventuels écarts.

Après plus d'une centaine d'audits, nous constatons que les coûts de production diffèrent d'un système à un autre (herbager ou polyculteur) mais les écarts les plus importants s'observent au sein d'un même système. Certains critères varient du simple au double.

Les acteurs régionaux se penchent sur la ferme Ardennes

La loi NOTRe aura eu déjà un effet pour le département des Ardennes, celui de faire connaitre sa Foire Agricole et Forestière au-delà de la Champagne-Ardenne. Le préfet de la région Grand-Est, Stéphane FRATACCI, son président, Philippe RICHERT, ainsi que le président régional de la Chambre d'Agriculture, Jean-Luc PELLETIER ont découvert la foire agricole de Sedan et ont profité de cette occasion pour écouter les difficultés d'une profession durement touchée par une crise sans précédent.

Un préfet de région, très au fait des problématiques agricoles, qui a rencontré les différents acteurs départementaux de la filière dans une table ronde sans tabou, où chacun a pu s'exprimer librement pour exprimer les angoisses et les difficultés face à la crise.

Cette rencontre était animée par le président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes, Sébastien LORIETTE, durant laquelle il a rappelé que dans les Ardennes, les organisations agricoles étaient bel et bien en ordre de marche.

Accueillir, écouter, conseiller des exploitants en période de crise !

Former nos agents pour plus de professionnalisme.

Les chefs d'exploitations, en cette période particulièrement perturbée au niveau de la trésorerie, vivent des situations tendues. Face à cet état de fait, certains d'entre eux peuvent connaître des états d'agressivité ou à l'inverse de dépression ; ce qui est tout à fait compréhensible.

Nos agents au service de ce public assument chaque jour plusieurs dizaines d'appels téléphoniques, de contacts et de rendez-vous. Etre en capacité de recevoir ces exploitants et être à leur écoute peut être compliqué. Cela peut mettre notre personnel en questionnement face à ce public.

Aussi, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a mis en place avec l'appui d'un intervenant extérieur, une formation, pour accompagner notre personnel dans cette démarche. Le contenu étant l'écoute active, l'empathie, la mise à distance des émotions et du stress, l'expression et la verbalisation des situations vécues.

C'est ainsi 42 agents qui ont participé à ce cycle de perfectionnement dans le cadre de notre plan de formation. Notre objectif est d'assurer dans chaque situation, même difficile, un service de qualité, en accompagnant au mieux chacun de nos ressortissants.

Innovation et valeur ajoutée sur les exploitations

Nouvel outil de financement des projets agricoles : le GUFA

Suite à la publication au Journal officiel du 15 mai, du décret n° 2016-610 relatif au réseau des Chambres d'Agriculture, les membres du réseau peuvent participer au capital d'une société par actions, dénommée Groupement d'Utilisation de Financements Agricoles (GUFA).

La Chambre d'Agriculture des Ardennes encourage et accompagne les projets, tant individuels que collectifs, créateurs de valeur ajoutée sur les exploitations. C'est pourquoi, conformément à ce décret, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a concrétisé sa feuille de route en créant son propre GUFA lors de sa session du 07 juillet 2016 dans l'optique :

- d'accompagner des projets individuels et collectifs portés par les exploitants ;
- de participer, même modestement, au financement des projets collectifs ;
- de mobiliser des fonds de partenaires privés et publics pour être en mesure de porter des projets structurels pour le développement des filières de proximité.

L'accompagnement post installation

40 nouveaux installés ont profité du suivi post-installation en 2016. Ce dispositif personnalisable, qui mêle approche collective et individuelle au service des nouveaux installés, permet de répondre aux besoins de suivi global et de coller au plus près de leurs attentes. Fonctionnant comme un accompagnement à la carte, les jeunes agriculteurs peuvent choisir dans une large gamme de thématiques, l'accompagnement qu'ils souhaitent pour les aider dans leurs premières années d'activité.

Ces jeunes agriculteurs, quelle que soit leur production, bénéficient d'un accompagnement individuel durant 3 ans. Des formations collectives avec d'autres jeunes, installés la même année, complètent le dispositif. Ces échanges en groupe apportent une vraie plus-value : partage d'expériences, regard neutre et bienveillant. Le tout dans une ambiance conviviale pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle de ces jeunes et la pérennité de leur exploitation.

Nitis, concilier parc éolien, agriculture et biodiversité

Pour le parc éolien en cours de construction à Annelles et Ménil Annelles, la compensation environnementale envisagée était de 2ha de jachère par éolienne pour l'impact supposé sur l'avifaune. La société Windvision a sollicité Symbiose pour trouver des solutions efficaces sur l'impact à compenser tout en permettant l'adhésion de la profession agricole.
Ainsi, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a animé un groupe multi-acteurs (agriculteurs locaux, associations environnementales…) afin de proposer de façon concertée des actions novatrices et cohérentes avec la production agricole.
Au-delà d'un cadre réglementaire rigide basé sur des quotités, l'ambition est de donner des moyens aux agriculteurs de se "réapproprier" les notions de biodiversité.

Mes p@rcelles, un service en ligne

Mes P@rcelles, reconnu pour sa simplicité, a connu une forte progression des abonnements et compte plus de 1500 exploitations sur la région Champagne-Ardenne. Le logiciel continue de développer ses fonctionnalités de traçabilité et de sécurité réglementaire tout en engageant des développements innovants et en proposant de nouveaux services. Ainsi, cette année, la prestation Mesdron'images permet d'intégrer des cartes de modulation d'azote intraparcellaire qui peuvent être transférées vers le matériel d'épandage de précision. Pour encore plus d'efficacité, prochainement les interventions réalisées avec du matériel de précision pourront être réintégrées directement dans Mes P@rcelles.

Une équipe locale dédiée est au service des exploitants pour proposer des démonstrations de l'outil. C'est déjà plus d'une centaine d'adhérents dans les Ardennes qui utilisent Mes P@rcelles au quotidien et ont confiance en l'outil pour améliorer leur travail.

Mes p@rcelles
De la sécurité à la performance

Stratégie filière maraîchage, arboriculture et horticulture

Que faire pour faciliter le travail des exploitants pour la filière maraîchage, arboriculture et horticulture ? C'est une question que les élus de la Chambre d'Agriculture des Ardennes se sont posées pour construire ensemble une feuille de route dédiée à la filière.

Au-delà de l'aspect communication pour présenter au mieux les différents services existants et la constitution d'un groupe d'élus pour échanger sur les problématiques spécifiques de la filière, c'est une formation qui a été créée pour répondre aux besoins, qui se déroulera début 2017. En effet, après avoir mis en place des formations "Coût de production" pour les éleveurs de bovins, la Chambre d'Agriculture a souhaité mettre en place une formation spécifique pour les maraîchers et les arboriculteurs, leur permettant d'aborder les notions de prix de revient, prix de vente et ainsi pouvoir activer des leviers pour améliorer leur revenu.

Ce sont donc des solutions concrètes pour accompagner les exploitants qui voient le jour, toujours pour leur faciliter la tâche et les accompagner au mieux dans ce contexte particulier.

En partenariat avec Planète Légumes, des essais de fertilisation pommes de terre ont été menés en 2016 dans les Ardennes. Planète Légumes est une station d'expérimentation légumière du réseau des Chambres du Grand-Est.

Les GDA : la force du groupe !

Dans l'idée d'offrir le meilleur service aux exploitants mais également pour répondre à des soucis de pérennité de groupe et de visibilité, les élus de la FDGEDA Ardennes (qui regroupe les administrateurs des 6 GDA ardennais) ont travaillé en 2016, avec TRAME, à une nouvelle structuration de leurs groupes pour améliorer leur taux de pénétration sur le terrain. Dans ce contexte difficile, les groupes ont la vie dure ! Pourtant, c'est dans des temps particuliers comme ceux que nous vivons que le collectif prend toute son importance. Les GDA ont été créés à l'initiative d'agriculteurs désireux d'échanger sur leurs pratiques à l'échelle de leur territoire. Les groupes doivent s'adapter en permanence et sont synonymes de progrès et d'innovation.

C'est pourquoi, une offre de service rénovée est en cours de construction, entre la FDGEDA et la Chambre d'Agriculture des Ardennes mais également avec l'appui méthodologique de TRAME, pour répondre à tous ces enjeux essentiels et pour permettre au GDA d'être plus présents demain auprès d'un grand nombre d'exploitants.

Promouvoir l'emploi salarié dans nos exploitations

Face à la baisse du nombre d'exploitations et en corollaire l'augmentation des surfaces, les agriculteurs sont confrontés de plus en plus à la question de "l'organisation du travail" sur leur entreprise.

Depuis 2013, la Chambre d'Agriculture des Ardennes, en partenariat avec le Service Emploi de la FDSEA 08, a développé des actions en faveur de l'emploi salarié sur les exploitations. En effet, en plus des différents supports de communication réalisés sur ce sujet, des réunions d'informations et des opérations sur le thème "L'agriculture recrute" ont été menées.

Luc RATHUEVILLE, Membre du Bureau de la Chambre d'Agriculture des Ardennes fait le bilan des employeurs accompagnés dans leurs démarches d'embauche :

- En 2016, ce sont 47 contrats qui ont été mis en place (10 CDD, 37 CDI, 25 temps partiels et 22 temps plein).
- Depuis 3 ans, ce sont 135 employeurs qui ont été accompagnés, soit 97 contrats de travail mis en place, 28 CDD, 69 CDI, 35 temps partiel, 62 temps plein.

Cette opération n'est possible qu'avec un soutien fort et un partenariat. Elle est soutenue par :

Le PCAE : une mobilisation payante pour les agriculteurs ardennais

Au titre de l'année 2016, ce sont 231 dossiers qui sont financés par le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) :

- 127 dossiers en élevage retenus pour 3,4 M€ de subventions (sur 13,25 M€ investis).
- 24 projets de diversification bénéficiant de 588 000 € d'aides sur un investissement total de 1,76 M€,
- 32 dossiers d'amélioration de la qualité des eaux avec 390 000 € d'aides versées sur un investissement de 1 M€.

A ce PCAE, s'ajoute au second semestre 2016, un autre plan de financement de la reconquête de l'eau (ECOPHYTO II) qui a validé 48 dossiers ardennais pour 960 000€ d'aides (pour 2 M€ investis).

"Ces différents dispositifs sont financés (seuls ou en co-financement) par l'Etat, le Conseil Régional, les Agences de l'eau et les fonds FEADER. En 2016, même en période de crise, l'agriculture ardennaise a su investir pour l'avenir malgré un certain nombre de projets non retenus".

Bruno FAUCHERON, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes

Vers un développement de petites unités de méthanisation

Afin de promouvoir le développement de la méthanisation agricole, la Chambre d'Agriculture des Ardennes s'est associée, depuis plusieurs années, au C.E.R France Nord-Est Île-de-France et au Crédit Agricole du Nord-Est pour former le Guichet Unique Méthanisation 08 (GUM). En 2015, une réflexion sur le développement de la petite méthanisation agricole a été initiée et a mené à un appel à projets pour une unité test.

Depuis le début de l'été 2016, en partenariat avec la DIRRECTE, Ardennes Développement et l'Ecole Centrale Paris, le travail sur les petites unités de méthanisation a repris suite à plusieurs constats réalisés :

- la méthanisation agricole est un outil au service de l'exploitant lui permettant de diversifier son activité et d'obtenir des revenus complémentaires ;
- la majorité des exploitations ont des gisements se situant sur un équivalent méthanisation de 50-120 équivalents kilowatts électrique (kWe), là où l'offre disponible sur le marché s'adresse à 250 kWe (pour des questions de rentabilité).

Pour créer de la valeur ajoutée dans les exploitations, la volonté est de développer un autre modèle de méthanisation. Nous souhaitons continuer notre travail avec les professionnels de la filière pour rechercher et développer une offre de petites méthanisations (de 50 à 100 kWe) rentables et adaptées à la taille moyenne de nos exploitations agricoles.

Des groupes techniques Bio pour répondre aux attentes

C'est pour répondre aux besoins d'accompagnement qu'un groupe bio cultures a vu le jour en 2016.

En effet depuis le début de l'année, ce sont plus de 10 producteurs, notamment en lien avec l'équipe régionale des conseillers Bio, qui participent activement à des rencontres et des journées thématiques avec une entrée technique grandes cultures.

En parallèle, une offre d'accompagnement à destination des éleveurs laitiers bio s'est également constituée au sein du Pôle Élevage Ardennes. Un groupe technique a également été créé, il a pour ambition de progresser sur la conduite de l'élevage bio. Au programme : réunions, analyse, marge alimentaire, formations ou encore points individuels.

Ces nouveaux groupes reflètent le besoin d'animer des collectifs pour progresser au sein des exploitations.

Une offre de formation diversifiée au service des exploitations

La Chambre d'Agriculture des Ardennes est l'organisme de formation le plus important du département au service des exploitations agricoles. En effet, avec 55 stages différents, 500 stagiaires participants et 6 225 heures de formation dispensées, la Chambre d'Agriculture s'efforce d'offrir un plan de formation adapté aux besoins des agriculteurs et agricultrices ardennais.

Avec 22 formateurs certifiés qualité par un organisme indépendant, c'est l'ensemble des domaines professionnels qui sont couverts par notre offre avec des formations qui couvrent les domaines technique, économique, réglementaire et sanitaire ou encore dans le domaine des ressources humaines. Il faut noter que depuis 4 années consécutives, cette offre est en hausse constante.

Malgré cet effort constant pour répondre à leurs attentes, nous constatons que seul 1 agriculteur sur 5 suit un stage et c'est toujours le même public qui investit ce chantier. 80 % des exploitations ne vont jamais en formation.

Territoires et projets

Le Projet Alimentaire Territorial : un véritable levier pour favoriser le "Consommer local"

Véritable élément structurant pour rapprocher la production locale et la consommation locale, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur le département des Ardennes a été signé au cours de l'année 2016 entre les différents acteurs et les parties prenantes du projet.

La Chambre d'Agriculture des Ardennes s'est engagée à coordonner la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial sur la période 2016/2019 dans l'objectif d'améliorer les impacts économiques, sociaux, environnementaux et nutritionnels de l'alimentation. Il s'agit d'un projet multi-acteurs qui vise à améliorer l'introduction de produits locaux dans le quotidien des consommateurs ardennais.

Actuellement, les consommateurs souhaitent mieux connaître les produits qu'ils consomment, favorisant ainsi de plus en plus de produits locaux. De plus, depuis des années, le département des Ardennes est attentif au déploiement des circuits courts.

Fort de ces constats, le Projet Alimentaire Territorial est naturellement apparu en 2016 comme une solution pour fédérer l'ensemble des initiatives du territoire. Le plan comporte plusieurs facettes :

- la définition d'un plan d'actions pour inciter au maintien et au développement de la consommation locale sur le département ;
- la communication autour du projet et l'engagement de l'ensemble des partenaires ;
- la mise en place d'actions spécifiques favorisant le développement des circuits-courts. D'une part en accompagnant des projets déjà en place telles que le Drive fermier des Ardennes, les Marchés de Producteurs de Pays ou les points de vente déjà existants, et d'autre part, en travaillant sur de nouveaux projets pour promouvoir les filières locales ardennaises (études spécifiques sur l'introduction des produits locaux dans les cantines scolaires ou encore sur des outils de transformation type fromagerie ou encore légumerie).

Avec ce projet, la Chambre d'Agriculture des Ardennes souhaite améliorer l'offre alimentaire en touchant un maximum de consommateurs et en travaillant avec le plus grand nombre d'interlocuteurs et de partenaires. Le rôle des producteurs va également être essentiel pour proposer des matières premières en quantité mais également en qualité : de nouveaux défis à relever ensemble pour une réelle dynamique d'envergure départementale !

Le Drive fermier des Ardennes, le e-circuit

Le Drive fermier des Ardennes roule bien et continue sa route en ouvrant tout dernièrement un nouveau point de retrait sur Sedan favorisant la proximité avec près de la moitié des consommateurs ardennais. Aujourd'hui, c'est un groupe de 32 producteurs avec leurs produits fermiers, qui alimente le système d'achat en ligne maintenant bien connu.

Depuis son ouverture, le Drive fermier c'est plus de 500 000 € de chiffre d'affaires mais aussi 1 645 clients acheteurs dont plus de 1 000 nouveaux rien que pour l'année 2016, c'est aussi 130 paniers par semaine traités et préparés dans le point de retrait à Charleville. Une formule qui séduit les consommateurs et permet de répondre aux enjeux de proximité en relocalisant les productions.

Drive fermier
Charleville-Mézières

"Les Ardennes dans votre assiette", déjà deux éditions dans les GMS !

En juillet 2016, la Chambre d'Agriculture avait lancé sa première opération "Les Ardennes dans votre assiette" mettant en avant la viande bovine élevée et abattue dans les Ardennes dans les GMS du département et auprès des producteurs locaux. En novembre, une deuxième opération a été mise en place où les fruits et légumes frais de saison étaient à l'honneur.

Le bilan est encourageant puisque 66% des GMS ayant répondu ont constaté une hausse de fréquentation grâce à l'opération. Producteurs et GMS sont satisfaits du déroulement de celle-ci, ils souhaitent pérenniser leur collaboration. Tous sont partants pour une nouvelle opération, s'accordant à dire que ce genre d'action leur est bénéfique, que ce soit en terme de développement d'activité ou bien de communication.

"Consommer local" en dehors du domicile

La mission du Projet Alimentaire Territorial est de fédérer l'ensemble des initiatives. L'intégration de produits ardennais dans les cantines des établissements scolaires du département est un point essentiel de ce projet départemental.

Ce sujet impacte de nombreux acteurs tels que le Conseil Départemental, Conseil Régional, MBCA, lycées, collèges, Chambre d'Agriculture, ou encore les cuisines centrales…. Ainsi, une réflexion commune sur cette thématique a été engagée courant 2016, permettant de dégager des pistes de travail pour faciliter l'introduction de produits locaux dans les cantines scolaires.

Les thèmes des groupes de travail couvrent les démarches à adapter en passant par les coûts matières et les coûts des repas mais également la sensibilisation et la formation des personnels encadrants. La mise en place d'une plateforme commune facilitant l'aspect logistique est également à l'étude. De vrais chantiers amorcés pour remplir les objectifs du PAT !

PLUi, SCOT, pour une approche pragmatique des enjeux agricoles

La Chambre d'Agriculture vient de finaliser son premier diagnostic agricole pour l'urbanisme dans le cadre d'un PLUi à l'échelle de 65 communes. L'approche, adaptée au contexte du territoire, repose sur une forte mobilisation des élus communaux et des exploitants agricoles qui ont tous été sollicités.

"Cet outil d'aide à la décision visuel et pragmatique permettra aux élus d'assurer la bonne cohabitation entre activité agricole et habitat, de concilier l'objectif d'économie de foncier et de développement des communes, de préserver les sites agricoles et leur évolution sans surprotéger et figer les communes"

Pierre DEMISSY
Membre du Bureau de la Chambre d'Agriculture des Ardennes

Festival "Sème la culture", un succès dans les fermes !

"Agriculteurs et artistes vous invitent à la ferme !" tel était le concept, cette fois encore, du Festival "Sème la culture" les 17 et 18 septembre 2016. Pour cette huitième édition, près de 5 000 festivaliers se sont rendus sur 6 exploitations du territoire ardennais pour découvrir l'environnement agricole tout en appréciant une programmation artistique variée : pièces de théâtre, spectacles, concerts… ou encore s'essayer à de nombreuses animations en tout genre.

Le Festival "Sème la culture" met un point d'honneur à faire découvrir et partager la diversité de l'agriculture ardennaise et de ses produits auprès du grand public. Les visiteurs ont ainsi eu la possibilité de participer à des animations liées à la vie de la ferme et savourer des produits fermiers.

"La volonté de la Chambre d'Agriculture est de faire perdurer une action d'animation locale qui permet de créer des liens entre le monde agricole et les autres secteurs d'activité. Le festival c'est un moyen de faire plaisir à tous ceux qui franchissent les portes de nos exploitations et c'est pour nous une occasion de faire connaître notre métier, partager notre passion, montrer que notre agriculture est bénéfique pour notre société et participer à la vitalité de nos territoires… !"

Sarah BOURTEMBOURG

Nos principaux partenaires 2016 :

Chambre d'Agriculture des Ardennes
1 Rue Jacquemart Templeux - CS 70733
08013 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex
Tél. 03 24 56 89 40 - Fax 03 24 33 50 77
Mail : cda.08@ardennes.chambagri.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation

Retrouvez toute l'actualité de la Chambre d'agriculture sur le site
www.ardennes.chambre-agriculture.fr

Rejoignez-nous sur

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDENNES

Grana Communication - 02/2017 - Crédits photos : Chambre d'Agriculture des Ardennes - Imprimé sur papier 100% recyclé FSC